

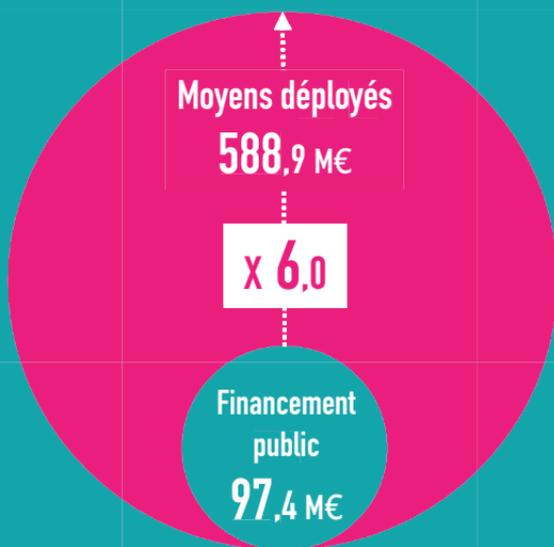
MESURE DE L'EFFET DE LEVIER

DES RESTOS DU CŒUR

OCTOBRE 2015



LORSQUE LA PUISSANCE
PUBLIQUE VERSE 1 € AUX
RESTOS, L'ASSOCIATION DÉPLOIE
PLUS DE 6 € DE MOYENS SUR
LE TERRAIN.



UN EFFET DE LEVIER REFLET DE LA CAPACITÉ À FÉDÉRER LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Grâce à **la confiance et à la générosité de nos concitoyens**, l'association démultiplie l'efficacité du financement public à travers le déploiement de **6 fois plus de moyens** sur le terrain. Cet effet multiplicateur permet la mise en œuvre de nombreuses actions essentielles à la cohésion sociale du pays.

L'EFFET DE LEVIER : LA GÉNÉROSITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

L'importance des contributions volontaires en nature est la première composante multiplicative du financement public. Grâce à l'action des 70.000 bénévoles, à l'ensemble des dons en nature et des mises à disposition, les Restos du Cœur déploient sur le terrain un ensemble de moyens qui dépassent amplement leur budget comptable (184 M€ en 2014).

Par ailleurs, les valeurs des Restos séduisent les Français qui n'hésitent pas à soutenir massivement l'association dont près de 70 % des ressources financières sont directement liées à la générosité du public (dons, produits des Enfoirés). La confiance que lui portent nos concitoyens permet ainsi aux Restos du Cœur de bénéficier d'une importante capacité de levée de fonds auprès du public, deuxième composante

explicative de l'effet de levier de l'association.

Ces différentes formes de générosité, à l'origine de l'effet multiplicateur de l'argent public, permettent aux Restos de déployer une pluralité de missions sociales au service des plus démunis (aide alimentaire, accès au logement, ateliers d'insertion, aide aux gens de la rue, soutien à la recherche d'emploi, accès aux droits...).

AU-DELÀ DES CHIFFRES, L'IMPACT SOCIAL

Cette action joue un rôle essentiel dans la rupture de l'isolement de nombreuses populations (gens de la rue, personnes âgées, mères seules avec enfants...), dans la prévention en matière de santé, dans le retour à l'emploi ou au logement durable. Autant d'effets directs et indirects difficiles à mesurer mais indispensables au maintien du tissu social de notre pays. ●

FINANCEMENT PUBLIC

ÉVALUÉ À 97 M€

Mises à disposition des collectivités locales : 16,1 M€

1

Ensemble des mises à disposition (matériel, locaux, dons de compétences) des collectivités locales.

Coût des mécanismes de défiscalisation : 45,5 M€

2

Les dons des particuliers et des entreprises ouvrent droit à un avantage fiscal engendrant un coût estimé à 45,5 M€ pour l'administration fiscale.

Subventions publiques : 55,1 M€

3

À travers le programme d'aide européen FEAD, les contrats aidés et les diverses subventions des collectivités locales, l'ensemble des subventions publiques atteint plus de 55M€, soit environ un tiers du budget comptable de l'association.

Reversements : - 19,3 M€

4

L'activité de l'association engendre de nombreux reversements publics principalement sous forme d'impôts et de taxes, à hauteur de 19,3 M€ qu'il convient de retrancher aux différentes sources de financement public.

97,4
M€

Mises à disposition publiques

Défiscalisation

Subventions

- Reversements

Exercice 2013-2014

MOYENS DÉPLOYÉS

ÉVALUÉS À PRÈS DE 600 M€

Impact social

588,9
M€

Mises à disposition

Dons, ramasses, collectes

Valorisation complémentaire
du bénévolat au barème
public

Bénévolat
associatif

Budget
comptable

Exercice 2013-2014

1

Impact social : non quantifié

En accompagnant des personnes en grande précarité, en permettant à un grand nombre d'entre elles de s'en sortir durablement, l'action des Restos comporte une dimension préventive forte et engendre des bénéfices socio-économiques indirects qui ne peuvent être retranscrits par la valorisation de l'ensemble des moyens déployés sur le terrain.

2

Mises à disposition : 25,2 M€

Ensemble des mises à disposition (matériel, locaux, dons de compétences) des collectivités locales et du secteur privé.

3

Dons alimentaires : 48,0 M€

Denrées provenant du monde agricole, de la grande distribution ou des industries agro-alimentaires, ces dons représentent plus d'un tiers des ressources alimentaires de l'association (valorisation *a minima*).

4

Bénévolat : 193,6 M€ + 138,3M€

Près de 70.000 bénévoles (pour un temps de travail estimé à 7.300 ETP) rendent possible l'action des Restos. Cet apport volontaire est valorisé sur la base :

- *a minima* d'un SMIC horaire (cotisations patronales incluses) ;
- d'une approche complémentaire (cf. page 7) qui repose sur le salaire moyen d'un agent de la fonction publique.

5

Budget comptable : 183,9 M€

Ensemble des ressources financières de l'association, constitué principalement de dons financiers, des produits des Enfoirés et des subventions. ➤

DES IMPLICATIONS POLITIQUES FORTES



1 L'AIDE PUBLIQUE AUX RESTOS : UN « INVESTISSEMENT SOCIAL » PÉRENNE À FORTE PLUS-VALUE

Grâce à cet effet multiplicateur supérieur à six, la dépense publique au profit des Restos du Cœur constitue un investissement pérenne porteur d'une forte plus-value économique mais aussi sociale, humaine, symbolique et territoriale à travers les 2.111 centres de l'association sur l'ensemble du territoire.



2 LE BÉNÉVOLAT À ENCOURAGER

Au cœur de l'effet de levier des Restos du Cœur, le bénévolat représente plus de la moitié des moyens déployés sur le terrain par l'association. Cet apport volontaire, en instituant une relation informelle et désintéressée avec les personnes accueillies, s'inscrit dans la complémentarité des travailleurs sociaux. Le bénévolat se doit donc d'être encouragé et reconnu car il se révèle être un important moteur d'action et de cohésion.



3 L'INDÉPENDANCE ASSOCIATIVE À SAUVEGARDER

L'indépendance associative est le second socle de cet effet de levier dont l'intensité est directement liée à la capacité de l'association à fédérer autour d'elle la solidarité de nos concitoyens. Les logiques de mutualisation qui tendraient à affaiblir les valeurs associatives amoindriraient donc d'autant cet effet multiplicateur de l'investissement public et nieraient totalement l'esprit de la loi 1901 qui a permis d'assurer la diversité et la créativité du monde associatif français. ➔

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

UN SONDAGE STRATIFIÉ POUR L'ÉVALUATION DES MISES À DISPOSITION

La valorisation des mises à disposition repose sur les caractéristiques des biens et services (locaux, véhicules, personnels, salles de réunion) de plus de 60 % des 118 associations départementales (AD) des Restos du Cœur. L'extrapolation de ces résultats à l'ensemble de l'association a été réalisée à partir d'une classification des AD suivant leur taille et leur niveau d'activité.

UNE APPROCHE DE VALORISATION DU BÉNÉVOLAT INSPIRÉE DE LA COUR DES COMPTES

La valorisation du bénévolat repose sur l'extrapolation à l'ensemble de l'association du volume horaire moyen des bénévoles, calculé à partir du recensement du temps de travail des bénévoles de 45 AD. Une valorisation sur la base du coût moyen du travail d'un agent de la fonction publique (voir l'étude de 2009 de la Cour des comptes¹ sur l'aide alimentaire) a ensuite été mise en œuvre, complétant l'approche de valorisation *a minima* au SMIC horaire.

UNE ÉVALUATION MULTICRITÈRE DES COÛTS DES MÉCANISMES DE DÉFISCALISATION

L'estimation du manque à gagner fiscal des mécanismes de défiscalisation prend en compte plusieurs caractéristiques des ménages ventilées suivant le montant du don effectué, et notamment :

- le caractère imposable ou non du ménage ;
- et le report effectif du don au sein de la déclaration des revenus.

LE RAPPORT D'ÉVALUATION ET L'ENSEMBLE DES HYPOTHÈSES DE VALORISATION DISPONIBLES EN LIGNE

Réalisé par un élève de l'ENSAE ParisTech et en partenariat avec l'association ENSAE Solidaire, ce rapport d'évaluation est disponible en ligne sur le site de l'association². Les méthodologies de recensement du bénévolat et des mises à disposition ainsi que l'ensemble des hypothèses de valorisation y sont détaillés. 

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/commissions/cfin-enquete-CC-aide-alimentaire.pdf>

² <http://www.restosducoeur.org/communiques>



CONTACTS PRESSE

Tél : 01 53 32 23 14
communication@restosducoeur.org
42, rue de Clichy – 75009 Paris

POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :
Les Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris
Ou en ligne sur notre site :
www.restosducoeurs.org/dons

